

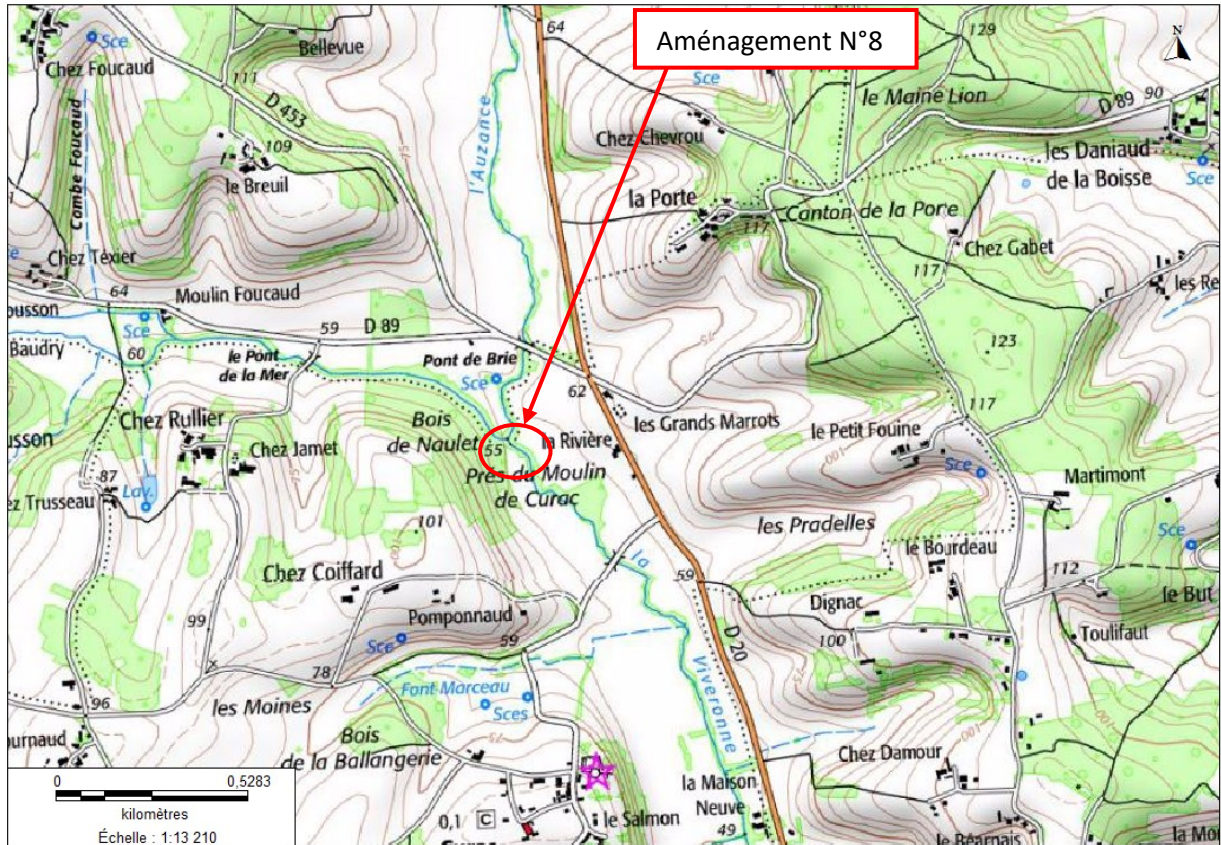
# Ruisseau de la Viveronne

## Fiche N°8

**Maître d'ouvrage :** SIAH des bassins Tude et Dronne Aval (16)

**Date des travaux :** Hiver 2015

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :** Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



	<b>Avant travaux</b>	<b>Après Travaux</b>
<b>Constat</b>	Secteur totalement infranchissable. Hauteur de chute 1.8 m	Aujourd'hui le secteur est franchissable. Il n'y a plus de chute.
<b>Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu</b>	<p>Depuis plusieurs siècles, la Viveronne était canalisée à cet endroit et transformée en bief pour l'usage du moulin de Curac. Le moulin n'existe plus.</p> <p>Suite aux travaux des années 70, le bief a été reconnecté brutalement avec le fond de vallée au niveau d'un ancien ouvrage de décharge. Rapidement une érosion régressive, importante par la taille (&gt; à 3m de haut) et les volumes transportés, s'est formée générant une chute et des hauteurs de berges de plusieurs mètres sur plus de 75 m de long</p> <p>A cet endroit le lit du cours d'eau (ex lit du bief) et perché de plusieurs mètres par rapport au fond de la vallée et notamment du fond de lit de l'Auzence qui correspond à l'emplacement de la « vieille mère ». Le syndicat est historiquement intervenu afin de contenir cette érosion régressive qui générait des problématiques d'effondrement des berges riveraines. Il apparaît que cette première intervention à stabiliser le site mais n'a pas résolu l'aspect continuité écologique car ce point est le plus infranchissable de la Viveronne.</p>	<p>Le site est à nouveau franchissable à travers sa multitude de micro seuil permettant de limiter la pente et les vitesses d'écoulement.</p> <p>La chute est totalement effacée.</p> <p>Le milieu retrouve des caractéristiques d'un ruisseau de plaine (Alternant radiers et fosses).</p> <p>Cette érosion qui empêchait toute continuité entre l'amont et l'aval de la rivière n'existe plus.</p> <p>La hauteur de berge, appelée revanche est diminuée par deux car le fond de lit est considérablement augmenter après l'apport de matériaux conséquent.</p>
<b>Distance depuis la confluence</b>	5000 m	5000m
<b>Objectifs à atteindre</b>	Rendre cet ouvrage franchissable à toutes les espèces piscicoles toute l'année	L'objectif est atteint, l'ouvrage est franchissable toute l'année par toute les espèces piscicoles.
<b>Travaux à réaliser</b>	<p>Engager une concertation avec les élus, les riverains, associer la DDT, l'ONEMA et FP 16.</p> <p>Créer des bassins successifs à partir de 10 m en dessous de la chute avec une pente &lt; à 2 %. Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques. Retravailler l'intérieur du lit mineur avec des blocs posés en quinconce afin d'atteindre les objectifs de pente. Laisser émerger les blocs d'une quinzaine de centimètres.</p>	<p>Création de seuils successifs sur 100m en aval de la chute.</p> <p>Mise en place de micro seuils composés de galets remblais et de blocs 300/600 kg émergent à la surface de l'eau.</p> <p>Les seuils en galet remblais sont disposés sur toute la largeur du cours d'eau en suivant un nouveau profil en long.</p> <p>Ensuite les blocs 300/600 kg sont placés dessus en quinconce. Pour terminer un remplissage en galets remblais entre les blocs permet d'anticiper le foisonnement et tassement futur.</p>
<b>Aspects administratifs</b>	DIG en cours + déclaration de travaux	
<b>Quantité et Coût estimatifs</b>	125 t - galet remblai et blocs	<p>Galet remblais : 90t</p> <p>Blocs 300/600 kg : 90t</p> <p>Matériaux pris sur place : 200t</p>
<b>Suivi n+1 et n+3</b>	Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018. Répertoire d'exemples + suivi photo	



Avant travaux : vue plongeante de la chute depuis l'aval



Après travaux : vue de la chute depuis l'aval



Avant travaux : vue de la chute depuis l'amont



Après travaux vue de la chute depuis l'amont



Avant travaux : vue depuis le cours d'eau de la chute depuis l'aval

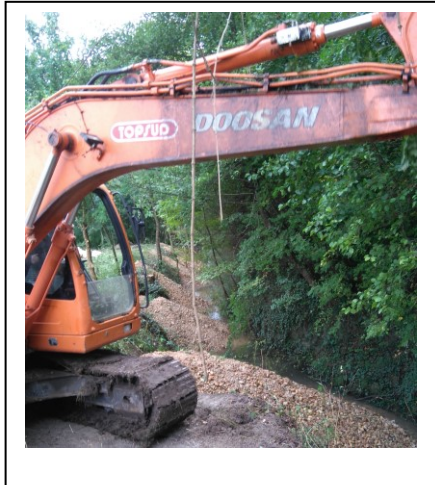


Après travaux vue de la chute depuis l'aval





**Pendant Travaux Automne 2015**



**Quelques jours après travaux hiver 2015**





Quelques mois après les travaux : avril 2016

